

## MODÈLE DE BAIL RURAL SIMPLIFIÉ

Commune : \_\_\_\_\_ Référence cadastrale : \_\_\_\_\_

### Entre les soussignés :

Le Bailleur (Propriétaire) :

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Le Preneur (Exploitant) :

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

### Désignation du bien loué :

Nature : \_\_\_\_\_

Surface exploitée : \_\_\_\_\_

Limites et particularités : \_\_\_\_\_

### Objet du bail

Le bailleur consent au preneur, qui accepte, un bail rural portant sur le bien désigné ci-dessus, à usage exclusif d'exploitation agricole conformément aux dispositions du code rural et de la pêche maritime.

### Durée du bail

La durée du bail est de neuf ans, renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation dans les conditions légales. Le bail prend effet à compter de la date de signature des parties.

### Loyer

Montant annuel du loyer : \_\_\_\_\_ EUR

Modalités de paiement : \_\_\_\_\_

### Obligations du preneur

Le preneur s'engage à exploiter personnellement le bien loué conformément à sa destination agricole, à respecter les normes environnementales et à effectuer les travaux d'entretien courant nécessaires.

### Obligations du bailleur

Le bailleur garantit la jouissance paisible du bien loué et s'engage à ne pas le troubler dans l'exercice du bail. Il doit également garantir que le bien est exempt de vices cachés affectant son usage agricole.

### Cession et sous-location

Le preneur ne peut ni céder le bail ni sous-louer tout ou partie du bien loué sans l'accord écrit préalable du bailleur, sauf disposition légale contraire.

### **Réparations et améliorations**

Les réparations locatives sont à la charge du preneur. Les grosses réparations restent à la charge du bailleur conformément aux dispositions légales. Les améliorations devenant la propriété du bailleur à l'issue du bail, sauf convention contraire.

### **Résiliation**

Le bail peut être résilié dans les conditions prévues par la loi, notamment pour non-respect des obligations, non-paiement du loyer, ou expropriation. La résiliation doit être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception.

### **État des lieux**

Un état des lieux contradictoire sera établi lors de la remise des clés et à la restitution des lieux, signé par les deux parties.

### **Assurances**

Le preneur doit souscrire et maintenir en vigueur une assurance responsabilité civile couvrant les risques liés à l'exploitation du bien loué et en justifier annuellement auprès du bailleur.

### **Divers**

Les clauses non prévues dans le présent bail sont régies par les dispositions du Code rural et de la pêche maritime, ainsi que par les usages agricoles locaux.

### **Litiges**

En cas de litige relatif au présent bail, les parties s'engagent à tenter une résolution amiable avant de recourir aux tribunaux compétents.

**SIGNATURE DU BAILLEUR**

**SIGNATURE DU PRENEUR**

Signature : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Source originale de ce document :

<https://juridique-logement.com/modele-bail-rural-simplifie/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://juridique-logement.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.  
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.